la Vallée

Octobre 2009 • journal N°26 • COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE-BRUCHE









Sommaire

Dossier ▸ P 1-2-3

La Salle Polyvalente de la Broque

- Fonctionnalité et prestige
- Témoignages

Santé / Solidarité / Social ▸ P 4-5

- Un maillage de compétences, au service de tous les âges de la vie

Education ▸ P 6

Aides financières aux collèges et lycée

- La C.C.H.B. toujours très impliquée ...
- Des collégiens à plus de 4000 !

Habitat ▸ P 7

Amélioration de l'habitat

- L'OPAH se poursuit, profitez-en !
- Les conditions en quelques mots

Transports ▸ P 8

Entrée et gare de Saint-Blaise-la-Roche/Poutay

- Un aménagement d'avenir

Environnement ▸ P 9

Le paysage s'améliore...

- ... Notre qualité de vie aussi !
- Convention Siat-Braun/C.C.H.B.

Tourisme ▸ P 10-11

Ils s'intéressent à nous !

- La Haute-Bruche valorise son image... Et fait école.

Un village à l'honneur ▸ P 12

Zoom sur Blancherupt

- L'essentiel... Et un peu plus !

EDITORIAL

La nouvelle Salle Polyvalente de La Broque

Fonctionnalité et prestige

Inaugurée le 19 septembre dernier, la Salle Polyvalente de La Broque, rénovée et agrandie, ouvre ses portes après quelque 2 ans et demi de travaux... De l'avis général, cela valait la peine d'attendre, tant la réalisation se révèle prestigieuse et réussie, aussi bien du point de vue esthétique que fonctionnel. Vouée aux sports, à la culture et à la vie associative et économique, cette nouvelle "salle" est celle de tous les habitants de la Vallée. Présentation et "mode d'emploi" à travers quelques témoignages...



"Une pièce importante, dans un ensemble urbain cohérent et attractif"

Une interview de Jean-Bernard Pannekoecke, Maire de La Broque Vice-Président de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche

La Vallée - Que représente cette réalisation pour La Broque ?

Jean-Bernard Pannekoecke - Elle est importante et exemplaire à plus d'un titre. D'abord, parce que c'est une pièce maîtresse de la rénovation urbaine du Centre-Bourg. On peut même dire que La Broque se réinvente ici. Désormais, la Salle Polyvalente s'inscrit clairement en lien avec d'autres éléments d'un ensemble qui, peu à peu, compose une vraie "centralité", dotée d'un cheminement visible : la mairie et, en face, le futur lotissement de 3 hectares, le collège réhabilité, le parc d'Albay et la maison médicale, le terrain de sport, la halte-garderie, le centre équestre, la médiathèque, la zone des Ecrus - qui comprendra une partie habitat et une partie activités - enfin la future piscine qui devrait voir le jour à proximité... Avec tout cela, une authentique cohérence urbaine se dessine sous nos yeux. C'est très important pour La Broque et pour tout le haut de la Vallée en termes d'attractivité, car cet ensemble concentre tout ce qu'une ville comme la nôtre peut apporter d'essentiel en termes d'éducation, de culture, d'animations associatives et sportives, d'activités et de services, dans une réelle mixité sociale et économique... De quoi satisfaire les populations et toutes les générations, jeunes et plus anciennes.

VALLEE DE LA BRUCHE



Fonctionnalité et prestige

La Vallée - Cette nouvelle salle polyvalente est aussi une réalisation phare pour toute la Communauté de Communes de la Haute-Bruche et à l'usage de tous ses habitants...

Jean-Bernard Pannekoecke - *Bien entendu ! D'une part, cette réalisation consacre et renforce la vocation de La Broque - Schirmeck comme centre d'attractivité de la Haute-Vallée de la Bruche. D'autre part, elle est le fruit d'une coopération politique et d'une mutualisation financière exemplaires au sein de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche. Sans cette qualité de collaboration et ce soutien, nous n'aurions pas pu atteindre ce niveau d'exigence et d'équipements. Cet "outil" est celui de tous. Il deviendra à terme un lieu de convergence et de rencontres pour toutes les populations de Haute-Bruche. La Région Alsace et le Département du Bas-Rhin ont apporté une contribution importante à cette réalisation, je les en remercie.*

La Vallée - Que dire de la réalisation elle-même ?

Jean-Bernard Pannekoecke - *Pour ma part, je la trouve particulièrement réussie. Je laisse le soin aux architectes de parler, plus techniquement que moi, de sa conception, de son intégration à l'environnement. Deux mots tout de même pour souligner combien elle apparaît ouverte, de toutes parts, à la ville et à la nature, le choix du bois doit également être évoqué - nous sommes des communes forestières - ainsi que les partis pris en termes de développement durable, pompe à chaleur, chauffage au sol et solaire thermique, notamment. Quant aux équipements, ils sont d'une qualité exemplaire : 2 salles de sports entièrement rénovées et mises aux normes ; un vaste et prestigieux hall d'accueil, de réception et d'exposition qui distribue harmonieusement l'ensemble des autres espaces, bar, salle de réunion ; une salle de spectacle, de réception et congrès, très astucieuse avec sa double scène intérieure/extérieure et son amphithéâtre de plein air... Sans parler des cuisines très "pro", des vestiaires rénovés ou même des toilettes facilement accessibles pour tous les usagers des lieux... Tout cela apparaît immédiatement comme un tout très complet, fluide et harmonieux... Maintenant, il faut laisser les utilisateurs en juger...*

La Vallée - Justement, quels vont être les usages de cette salle ?

Jean-Bernard Pannekoecke - *En semaine, ce seront surtout les scolaires du collège tout proche qui fréquenteront les salles de sports. En journée, le soir et le week-end, les autres usagers y pratiqueront des activités multiples. Aujourd'hui, en effet, cet équipement n'est plus seulement essentiellement à vocation sportive mais aussi, et beaucoup plus, culturelle et associative. Une trentaine d'associations sont susceptibles de l'utiliser. Nous souhaitons que, séparément ou ensemble, ils soient pourvoyeurs d'idées pour optimiser l'utilisation de ce bel outil, y créer des événements phares : culture, musique, festival, forum... Les possibilités sont larges et nous sommes ouverts à toutes les initiatives.*

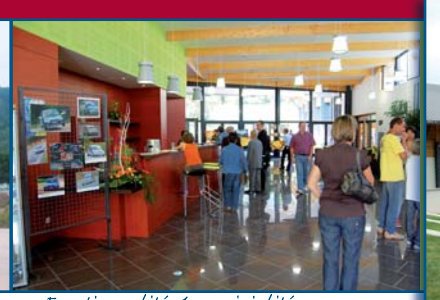
"Modularité et flexibilité, maîtres-mots pour créer des liens"

> par Sébastien Fritsch,
Architecte du cabinet Muhlberger

"En abordant la réhabilitation et l'extension de cette salle socio-culturelle, notre souci premier a été de créer des liens harmonieux avec l'existant. D'où ces lignes traversantes qui ouvrent sur les autres éléments proches, le parc d'Albay, le stade et le collège. Cette volonté d'ouverture se trouve soulignée et renforcée par les parvis avant et arrière. Ce dernier, avec ses gradins à ciel ouvert, constitue un espace spécifique, tout en étant raccordé au bâtiment et à la salle socio-culturelle par une scène utilisable aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. Dans le bâtiment lui-même, on retrouve cette même préoccupation de "faire lien", avec le hall central qui distribue les différents espaces, tout en permettant de les utiliser séparément avec un maximum d'efficacité et de fluidité. Nous avons également veillé à soigner la volumétrie d'ensemble, libérant beaucoup d'espace, mais avec légèreté, sans grandes masses, et des formes arrondies là où c'était nécessaire pour soigner l'acoustique. Voilà, en résumé, l'esprit de notre travail qui, je dois le dire, s'est déroulé dans une excellente relation et un partenariat de confiance avec nos interlocuteurs de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche et de la ville de La Broque."



Le public et les élus étaient au rendez-vous pour inaugurer ces nouveaux espaces qui ont demandé plus de 3 années de concertation et de travaux.


Fonctionnalité et convivialité


Aménagement et intégration paysagère



"Créer un fil conducteur"

> Par Céline Valance,
Architecte-Paysagiste, Atelier Villes et Paysages

"Notre contribution à l'intégration de la Salle Polyvalente de La Broque s'est faite dans le cadre d'une étude plus large touchant à l'aménagement de la traversée de la commune, en cherchant un fil conducteur susceptible de relier les quartiers entre eux. Il s'agissait de diminuer l'impact des véhicules au profit d'un espace plus convivial et sécuritaire, en assurant des continuités piétonnes, en apportant plus d'espaces verts et de lieux de convivialité et en développant la notion de lieux de rencontre. L'aménagement des abords de la salle polyvalente, du Parc d'Albay et du collège s'inscrit dans ces principes. L'enjeu est d'unifier les lieux et de développer un espace central de convivialité permettant de relier les différents équipements publics entre eux et de les faire communiquer."

"Nous avons été entendus"

> par Stéphane Bertrand,
Professeur coordinateur en EPS au Collège de La Broque

"Nous espérons beaucoup de cet équipement - que nous attendions avec impatience, 2 ans et demi, c'est long ! - mais d'après les premières impressions, le jeu en valait la chandelle... Et puis, il faut dire que, pendant les travaux, la CCHB nous a bien aidés pour trouver des solutions de remplacement et financer les transports. Aujourd'hui, le résultat est là et paraît à la mesure de nos attentes. Il faut dire que nous avons été consultés et que nos suggestions - mur d'escalade, qualité acoustique, aménagements divers des deux salles de sports - ont été entendues. Nous apprendrons vite à nous adapter et à régler les petits détails, car nous allons utiliser intensivement les lieux avec les élèves du collège. Côté sport, cet équipement sera, j'en suis certain, optimisé et apprécié."

"Ça donne envie d'organiser de belles choses !"

> par Olivier Mangel,
Président de l'Association Salm Auto-sport

"Outre les manifestations automobiles dont la course de côte de La Broque, nous organisons aussi d'autres manifestations, comme des marches gourmandes ou encore des expositions de modèles réduits. Pour nous, la nouvelle salle d'exposition sera une formidable et prestigieuse vitrine. De quoi rendre jaloux pas mal d'organisateurs... Je pense que les associations du secteur vont se régaler et s'entendre pour organiser des manifestations à la hauteur de l'outil. En tout cas pour notre part, ça motive et ça nous donne envie d'organiser de belles choses !"


Pierre Grandadam - Président de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche
Guy-Dominique Kennel - Président du Conseil Général du Bas-Rhin



Tout savoir en quelques chiffres...

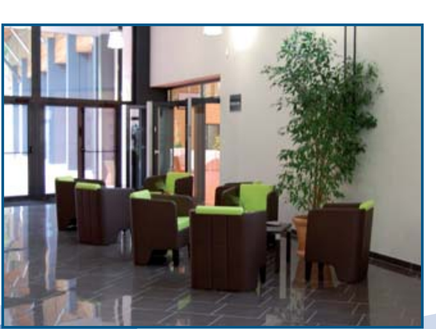
Le plan de financement de la salle polyvalente de La Broque s'établit de la manière suivante :

PLAN DE FINANCEMENT	MONTANTS	%
CONSEIL REGIONAL	142 714,00 €	3,17 %
CONSEIL GÉNÉRAL	922 506,00 €	20,50 %
TOTAL SUBVENTIONS	1 065 220,00 €	23,67 %
COMMUNE DE LA BROQUE	1 125 000,00 €	25,00 %
CCHB	2 309 780,00 €	51,33 %
TOTAL	4 500 00,00 €	100 %

Rappel :
Cet équipement est ouvert :
- au Collège Frison Roche,
- aux associations,
- aux particuliers et aux entreprises

Pour tous renseignements et réservations, contactez :

MAIRIE DE LA BROQUE
129 rue du Gal de Gaulle
67130 LA BROQUE
Tél. 03 88 47 42 90


Un équipement aménagé de façon contemporaine jusque dans les moindres détails.



La "salle des machines"


Un maillage de compétences, au service de tous les âges de la vie.

Le territoire de la Haute-Bruche est riche d'une multitude de compétences humaines au service des personnes, à tous les âges de la vie. Faisons le point.



Clinique Saint-Luc

Des services de santé étendus et renforcés, un Pôle d'excellence rurale

Les travaux d'agrandissement de la clinique Saint-Luc devraient être achevés au premier trimestre 2011. Les nouveaux locaux accueilleront, notamment, un service d'urgences rénové, l'équipe d'Hospitalisation à Domicile (HAD), la consultation d'addictologie, le Centre Périnatal de Proximité, un hôpital de jour gériatrique et le centre de soins Infirmiers. Le nouveau bâtiment comprenant l'entrée principale et l'accueil sera relié à l'actuelle clinique par une passerelle, ce qui permettra de faciliter l'accès et mieux réguler le flux des patients et visiteurs. Le sas des ambulances sera également remanié, avec un auvent abrité pour les véhicules.

"Des prestations plus complètes et plus proches"

> *par Martine Henning,* Responsable de clinique

"Ces nouveaux services s'inscrivent dans une logique de proximité et une démarche d'accompagnement, aussi bien des patients eux-mêmes que de leur entourage. Ainsi, le service d'addictologie vise à aider les personnes dépendantes, mais aussi leur entourage. Le service périnatal s'adresse au couple et aborde entre autre les questions de diététique ou de rééducation périnéale en post-accouchement... En gériatrie ou hospitalisation à domicile, il s'agit aussi de se rapprocher des personnes âgées ou des patients, pour favoriser les soins et le maintien à domicile. Concernant les urgences, le service de policlinique fonctionne est destiné à fonctionner 24h/24, avec tous les soins indispensables et, si nécessaire, envoi vers les plateaux techniques appropriés. Ainsi la Clinique Saint-Luc renforce sa mission de proximité."

Bruche-Emploi



Les missions se multiplient

Bruche-Emploi reste fidèle à ses tâches traditionnelles : mise à disposition de personnels auprès de particuliers, d'associations, de collectivités et d'entreprises. Cependant, plus récemment, d'autres missions sont venues s'ajouter, avec, en particulier, la création de "Bruche-Emploi Chantier d'insertion" ou, depuis juin 2009, la mise en place du Revenu de Solidarité Active*. Ce revenu, soit, remplace le RMI pour les personnes sans ressources ou intervient en complément de revenus pour les personnes qui ont une activité à temps partiel (en fonction de la composition familiale et des autres ressources du foyer).

"Notre vocation de soutien à l'emploi se trouve confortée"

> *par Gérard Hazemann,* Directeur de Bruche-Emploi

"Ces missions nouvelles nous confortent clairement dans notre vocation de soutien à l'emploi local. Cependant, cela va bien au-delà, car souvent nous accompagnons également les personnes en matière de santé, logement, mobilité ou encore endettement. S'agissant du RSA, nous instruisons les dossiers des allocataires qui signent un contrat d'engagement, avec des droits et des devoirs, dont l'application est suivie par un référent. Enfin, nous sommes également antenne locale de Pro Domo, une association de services d'aide pour le maintien des personnes à domicile."

> *« Bruche-Emploi - Chantier d'insertion »* s'adresse à des jeunes sans qualification ou à des personnes au chômage depuis plus de 12 mois pour des questions d'âge ou de handicap. Les salariés sont embauchés à travers un contrat d'avenir (C.Av) ou un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) pouvant aller jusqu'à 24 mois.

> *Mise en place du RSA*.* A la différence du RMI, le RSA est également ouvert aux travailleurs à faibles revenus et intervient alors comme un complément de rémunération. Un référent est chargé de suivre la personne pour l'aider à améliorer sa situation, en l'accompagnant de manière concrète dans sa progression (formations, permis de conduire ...).

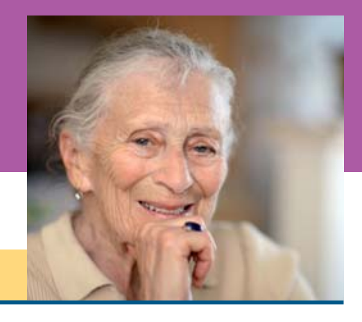
> *Pro Domo* est une association agréée qualité pour les emplois familiaux et conventionnée CRAV et APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie). Ces prestations concernent l'aide aux personnes dépendantes, âgées et/ou handicapées, ainsi que la garde d'enfants.

Mission locale

Chiffres en hausse : conséquences de la crise

La Communauté de Communes de la Haute-Bruche entretient avec la Mission locale de Molsheim un partenariat de longue date. En 2009, l'antenne locale enregistre des chiffres en hausse de 10 à 15% pour l'accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, en accompagnement dans leur recherche d'emploi ou de formation et la construction de leur projet professionnel, sur les deux cantons de Schirmeck et de Saâles.

- **Bruche Emploi - 03 88 47 15 57 - Fax 03 88 49 67 76 - bruche.emploi@wanadoo.fr**
- **Mission locale - 03 88 38 31 01 - contact@ml-molsheim.com**
- **Permanences : mardi et jeudi de 14H30 à 17H - 03 88 48 45 20 à la Maison de La Vallée : 117 Grand'Rue 67130 Schirmeck**



Saâles : Maison de retraite

Etablissement Hébergeant des Personnes Agées (EHPAD), la maison de retraite Saint-Joseph de Saâles, va se doter, au rez-de-chaussée de l'établissement, d'une nouvelle unité protégée pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. En prolongement de cet espace intérieur, une terrasse de déambulation protégée de 40 m² de plain pied sera créée, financée à hauteur de 15.000 € par la Communauté de Communes de la Haute-Bruche.

"Du nouveau à la maison de retraite"

> par Claudine Schmitt,
Directrice de la Maison de Retraite de Saâles

"Nous accueillons des résidents à partir de 60 ans. A l'issue des travaux, nous offrirons 58 places, dont, pour cette aile nouvelle consacrée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, 8 chambres conçues autour d'un espace de déambulation protégé. Cette toute petite unité constituera un lieu rassurant, convivial, avec un personnel impliqué qui doit pouvoir aussi soutenir les familles et assurer la sécurité des personnes. L'aide de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche participe ainsi au maintien d'un prix de journée raisonnable pour les résidents et leur famille."

La Broque - Les Ecrus : Association J.-F. Oberlin

L'esprit d'Oberlin souffle au Foyer des Trois Sources

Dans l'ancienne Maison Marchal - mise à disposition par la Communauté de Communes de la Haute-Bruche et réhabilitée par l'OPUS - le Foyer des Trois Sources accueille, depuis le 1er avril 2009, une petite unité de vie pour personnes handicapées non travailleurs. Cet accueil se fait dans l'esprit de l'association Jean-Frédéric Oberlin qui perpétue, en milieu rural, des valeurs de proximité et d'ouverture à autrui.

" Une vraie vie sociale et un contact étroit avec la nature"

> par Hanne Rastum Robert, Directrice du Foyer des Trois Sources

"Notre maison mère, basée à Colroy-la-Roche depuis 1992, est actuellement en travaux, pour une réouverture en 2010. Ce nouveau site accueille 8 personnes en internat et 2 en journée. A terme, nous pourrons héberger jusqu'à 16 personnes. Nous avons fait le choix de petites unités de vie intégrées au village et dans lesquelles il est possible à la fois de mieux gérer les comportements et de développer un vrai rapport à la nature. Nous animons des ateliers produisant des objets vendus sur des marchés de Noël. Nous avons créé un potager, un espace vert avec des arbres fruitiers et nous programmons diverses balades à pied. Un rythme de vie en lien avec les saisons."



Rothau : ESAT

L'Etablissement et Services d'Aide par le Travail en chantier

L'ADAPEI du Bas-Rhin prend en charge, sur une vingtaine de centres, environ 1000 personnes très lourdement handicapées et leur permet d'avoir un accès au travail. Le Centre de Rothau accueille une trentaine de personnes, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Haute-Bruche qui vient de soutenir un programme de réaménagement des locaux sociaux et administratifs permettant de créer une salle de restauration de 40 places pour l'accueil des travailleurs le midi. Les travaux sont en cours.

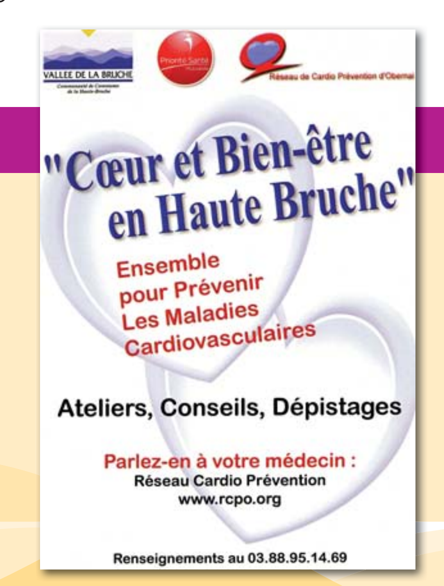


" Un contexte plus difficile"

> par M. Harter, Directeur

"Notre objectif est de mettre l'économie au service du social afin de permettre aux personnes de mieux s'intégrer et d'évoluer dans la société. Ces structures de "Travail Protégé" proposent des emplois diversifiés et adaptés, avec un encadrement technique et pédagogique de qualité.

Sur l'ESAT de Rothau, 28 travailleurs sont accompagnés par trois encadrants et nous travaillons en partenariat avec diverses entreprises, telles TRW, OSRAM ou HAGER. Une collaboration gagnante pour tous, même si, dans le contexte actuel, il devient plus difficile de trouver des marchés et de maintenir des activités stables."



"Cœur et Bien-être en Haute-Bruche"

Le Réseau Cardio Prévention d'Obernai (RCPO), en partenariat avec les professionnels de santé du secteur de Schirmeck, Colibri-Bruche et avec le soutien de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, met en œuvre des actions de prévention cardiovasculaire. Il s'agit aussi bien d'exposer les facteurs de risques cardiovasculaires que d'enseigner les gestes qui sauvent et d'organiser les "Marches du Cœur" ou encore d'apprendre à bien manger tout en dépensant peu... A titre d'exemple, le réseau - qui était présent lors de l'inauguration de la salle Polyvalente de La Broque a développé l'action "Bouger en jouant, jouer en bougeant", avec un petit livret de jeu et la promotion d'une alimentation équilibrée.

Aides financières aux collèges et lycée



Toujours très impliquée...

La Communauté de Communes de la Haute-Bruche s'implique depuis de nombreuses années, auprès des établissements scolaires, principalement sous forme d'aides financières pour soutenir des activités extra-scolaires diverses, santé, découverte, culture, sports ou activités de pleine nature. Petit panorama de ce qui a été réalisé en 2008/2009 à travers les témoignages de deux responsables de la Cité Scolaire Haute-Bruche...





" Des activités très variées et particulièrement bénéfiques pour les élèves"

Par Bernard Fischer,
Proviseur de la Cité Scolaire Haute-Bruche

"Au fil des années, cette collaboration entre la Communauté de Communes de la Haute-Bruche et la Cité Scolaire a permis de co-financer, avec le Rectorat, de nombreuses activités extra-scolaires très prisées par les élèves et leurs enseignants. Ces actions correspondent à des projets proposés par les acteurs et qui peuvent se réaliser dans des champs très divers : éducation à la santé, art et culture, voyages, sports ou découverte de la nature.
En 2009, par exemple, nous avons organisé des séances d'information "petit déjeuner" pour les 6èmes, des déplacements d'élèves au planning familial, des rencontres avec des écrivains ou des artistes, des visites de lieux d'histoire, des voyages scolaires ou encore des sorties cinéma...
Sur le plan sportif, ces aides participent au fonctionnement des deux sections sportives (Football et Activités Physiques de Pleine Nature), l'action phare de l'année ayant été cette fameuse "Opération Bishorn 2009" menée en juin dernier et qui a permis à quatre de nos jeunes de se hisser à plus de 4000 m d'altitude. Une expérience qu'ils ne sont pas près d'oublier !..."

• EN CHIFFRES •

Le soutien de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche aux activités scolaires et en particulier aux sections sportives, en 2008/09, représente un montant cumulé de 24 000€.

> Des collégiens à plus de 4000 !

Au mois de juin dernier, quatre élèves de 3ème de la section Activité Physique de Pleine Nature du collège Haute-Bruche de Schirmeck ont conquis le sommet du Bishorn, dans les Alpes suisses, qui culmine à 4153 m !
Récit d'Eddy Antoine qui les a accompagnés dans cette ascension.

"Une belle performance et la récompense de 4 années d'efforts"

> par Eddy Antoine,
Professeur d'EPS à la Cité Scolaire Haute-Bruche

"Franchir l'altitude symbolique de 4000 m. ne se fait pas sans difficulté. D'abord, après un pique-nique et la prise de contact avec le guide, il y eut l'approche, de Zinal (1675 m.) au refuge de Tracuit (3270 m.), une assez longue course, avec quelque 1600 m. de dénivelé, réalisée sans trop de difficultés. Néanmoins, la fatigue était là tout de même et nos quatre alpinistes, tout en appréciant le panorama et l'ambiance particulière du refuge, n'ont pas demandé leur reste pour aller au lit. Repos de courte durée d'ailleurs, car la fenêtre météo favorable pour accéder au sommet en toute sécurité se limitait à la matinée, de sorte qu'il a fallu reprendre l'ascension dès 6 heures du matin. Les dernières pentes étaient plus abruptes et, au dessus de 3500 m., les efforts se ressentent davantage, les jambes sont lourdes, le souffle plus court. A la fin, le sommet se gagne mètre par mètre...
La majesté du site, l'ivresse des sommets et la fierté de toucher au but nous ont fait oublier ces difficultés et, comme l'a fait remarquer notre guide, on voyait que nos jeunes, qui pratiquent VTT, escalade ou course d'orientation toute l'année, étaient bien préparés. Au sommet de l'arête, ce fut la délivrance, une belle performance et la récompense de quatre années d'efforts de la section sportive. Un projet qui n'aurait pas vu le jour sans le concours de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche qui, comme toujours, nous soutient activement et rend possible ce genre d'expérience vraiment très riche et gratifiante."


Schirmeck après travaux

L'OPAH se poursuit, profitez-en !

Démarrée en 2007, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) se poursuit jusqu'en 2011. Dans le cadre de cette opération, les propriétaires, bailleurs ou occupants, peuvent obtenir des aides pour les travaux d'amélioration de leur bâtiment. Le point sur ce dispositif qui rencontre un réel succès et dont de nombreux propriétaires peuvent encore profiter.

> Les conditions en quelques mots :

Ces aides concernent les propriétaires, bailleurs ou occupants.

- Vous êtes propriétaires bailleurs, si vous louez ou envisagez d'aménager votre bâtiment pour le louer, vous pouvez obtenir des aides financières éco-conditionnelles de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), à hauteur de 35% à 55% des travaux d'amélioration, en fonction du niveau de loyer pratiqué. Cette aide peut encore être complétée par diverses subventions : majoration de 20% pour logement insalubre, abondement de 10% de la C.C.H.B. et de 15% à 20% du Conseil Général pour les logements conventionnés, une eco-prime de 2000 € pour l'amélioration de la performance énergétique, 1000 € de "prime petit logement"... Et encore d'autres contributions des collectivités ou d'autres instances (Plateforme Logement, collecteurs 1%, Fondation du Patrimoine...). Ces aides sont soumises à conditions et plafonnées.
- Vous êtes propriétaires occupants d'un logement achevé depuis plus de 15 ans, vous pouvez obtenir des aides financières, sous conditions de ressources et de recevabilité des travaux : insalubrité ou péril, interventions à caractère sanitaire et social, handicap, saturnisme, amélioration énergétique ou aides aux propriétaires retraités.

  Pour connaître toutes les modalités de l'OPAH prenez contact avec Caroline Rung en charge de l'information et de l'accompagnement des propriétaires de la Vallée dans leurs démarches. Contact ci-contre.

• L'OPAH HAUTE-BRUCHE, les résultats à mi-parcours •

À LA FIN JUILLET 2009	LOGEMENTS AMÉLIORÉS	AIDES PUBLIQUES			TRAVAUX GÉNÉRÉS
		ANAH		CCHB	
PROPRIÉTAIRES BAILLEURS	45 logements (objectif 76)	388 000 €	CG 67 : 180 000 €	106 000 €	1,6 M€
PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS	82 logements (objectif 90)	258 000 €	RÉGION : 70 000 €	72 000 €	1,3 M€
PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS (aides spécifique CCHB)	40 logements (objectif 80)	-	-	36 500 €	600 000 €
VALORISATION PATRIMOINE	46 immeubles (objectif 200)	-	-	60 000 €	530 000 €
TOTAUX	-	646 000 €	250 000 €	274 500 €	4 030 000 €


L'école de Schirmeck avant et après travaux

"Un effort considérable des collectivités pour améliorer l'habitat"

> par Caroline Rung, Chargée d'opération ARIM Alsace - Groupe Domial

"Cette opération est aujourd'hui à mi-chemin et on peut en faire un premier bilan, tout en rappelant qu'elle reste d'actualité. Il convient aussi de souligner la philosophie de ce dispositif qui met en synergie 3 grands objectifs.

Le premier a une dimension sociale, à travers l'aide aux propriétaires occupants aux revenus modestes et aux propriétaires bailleurs d'immeubles à vocation sociale (pratiquant des loyers conventionnés).

Le second objectif poursuivi est l'amélioration du confort des logements et plus particulièrement la lutte contre l'habitat indigne. Quant au troisième volet d'intervention, la valorisation du patrimoine ancien, il permet de mobiliser des aides financières spécifiques de la C.C.H.B. pour les travaux de ravalement des façades de tout immeuble de plus de 30 ans (sans conditions de ressources ni même de statut d'occupation : résidence principale, secondaire, commerce, bâtiment public...).

Au total, ce dispositif représente un effort considérable des collectivités, en particulier de la C.C.H.B. qui, à elle seule, apportera sur 5 ans, environ 400.000 € d'aides directes."

Contact : Caroline RUNG
Tél. 03 88 10 25 64 - crung@domial.fr
Permanences à la Maison de la Vallée de Schirmeck (mercredi de 10 H à 12 H)


Bourg-Bruche après travaux

Entrée et gare de Saint-Blaise-la-Roche/Poutay



Un aménagement d'avenir

Les travaux de réaménagement de la Gare de Saint-Blaise-la-Roche, financés par le Conseil Général du Bas-Rhin, la Région Alsace, la Communauté de Communes de la Haute-Bruche et l'Etat, sous maîtrise d'ouvrage de la SNCF, sont le fruit d'une volonté commune : favoriser et développer l'usage du train sur tout le territoire. Notre Vallée, en particulier, a la chance de posséder une ligne de chemin de fer et se doit d'en tirer le meilleur parti.



"Donner envie de prendre le train !"

S'exprimant en tant qu'élue de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche et Conseillère Générale du Canton de Saâles, Alice Morel nous explique ici en quoi le réaménagement de la gare de Saint-Blaise-la-Roche est utile.

La Vallée - Pourquoi cet aménagement est-il important ?
Alice Morel - *La gare de Saint-Blaise-la-Roche bénéficie d'une situation privilégiée pour le développement des transports en commun dans la Haute-Vallée de la Bruche. Deux lignes de bus, mises en place par le Conseil Général du Bas-Rhin, y convergent. Une nouvelle voie a été construite à la gare pour permettre à nouveau le croisement des trains. Restait à rendre la gare et ses abords plus attractifs et à sécuriser l'accés routier.*

La Vallée - Et cette collaboration a été bonne ?...
Alice Morel - *Trés bonne ! La SNCF a assuré la maîtrise d'ouvrage pour le compte de tous les partenaires. Cette gare a changé considérablement de visage, est l'expression concrète d'une volonté commune : donner envie de prendre le train !*

La Vallée - Et permettre au plus grand nombre d'accéder aux transports en commun...
Alice Morel - *C'est le sens de la mise en place des lignes de bus vers la gare qui permettent de desservir trois fois le matin, une fois en milieu de journée et deux fois le soir les villages de Ranrupt, Colroy-la-Roche d'une part et de Poutay, Plaine, Champenay, et Diespach d'autre part. Ainsi, tous les villages du Canton de Saâles qui ne sont pas desservis par une gare ont accés à un transport en commun.*
Pour l'avenir, il reste à renforcer l'offre en train et à bénéficier d'un ou deux trains plus rapides pour renforcer l'attractivité de la Haute-Vallée.

"Un ensemble bien sécurisé, fluide et très cohérent"

> *par Bernard Enclos*, Maire de Saint-Blaise-la-Roche

"Cet aménagement apporte indéniablement quelque chose de plus à notre commune. Il souligne le caractère central de Saint-Blaise-la-Roche sur cette partie haute de la Vallée, donnant ainsi un nouveau visage, plus attrayant, à l'entrée du village et contribuant notablement à sa sécurisation. Le ralentissement du trafic se traduit aussi par la diminution de nuisances, les bruits et la pollution étant atténués. Ceci dit, nous avons également apporté notre contribution à cette réalisation, notamment en faisant l'acquisition de terrain et nous aurons à long terme, la charge de l'éclairage public et de l'entretien des abords."

"Des gares plus fonctionnelles, pour rendre le TER plus attractif"

> *par Joëlle Schmitt*, Chargée de projet à la Direction des Transports de la Région Alsace

"L'objectif de la Région est de rendre les gares plus fonctionnelles et donc plus attractives pour développer le TER. Il s'agit de favoriser l'accès en gare de façon multimodale : en voiture, mais aussi, à pied, à vélo ou via les cars de rabattement... Sur Saint-Blaise-La-Roche, nous avons veillé, avec la SNCF, à ce que l'accès soit confortable et sûr. D'où un abri à vélo sécurisé, une correspondance bus-train de "quai à quai", un parking automobile adapté, un abri voyageur avec une nouvelle billetterie... Le tout regroupé de manière ergonomique. A noter que le ravalement de la façade de la gare et l'éclairage de l'ensemble concourent également à l'attrait du site..."

"Aménager pour une meilleure fluidité"

> *par Pierre Ehrhart*, Chargé de travaux au Conseil Général du Bas-Rhin

"Sur le plan routier, il faut souligner l'importance de cet aménagement de la D1420 qui a pour objectif de ralentir la vitesse des véhicules tout en facilitant l'accès à la gare par la création d'un îlot, d'un tourne à gauche et le déport de la chaussée. On améliore ainsi grandement la sécurité, tant pour les véhicules en transit, que pour l'accès à la gare - des bus notamment - tout en ménageant une meilleure fluidité. A souligner l'îlot d'enrobé teinté, la partie routière éclairée et la bonne intégration des parties route et gare qui forment un ensemble très cohérent."



Le paysage s'améliore...

... Notre qualité de vie aussi !

La réouverture de nos paysages a été un facteur important de l'amélioration du cadre de vie de la Vallée et a contribué à renforcer son attractivité. Toutefois, cette démarche se poursuit et reste d'actualité. En témoignent quelques actions récentes que vous êtes invités à partager...

A découvrir et à diffuser...

« Une plaquette d'information Associations Foncières Pastorales »

Les Associations Foncières pastorales ne sont pas seulement là pour "faire propre", mais constituent de véritables outils d'aménagement du territoire. Avec, à ce jour, 20 AFP, ces associations se sont bien développées en Haute-Bruche. Cependant, elles ont encore un large potentiel. L'objectif de ce dépliant est précisément d'inviter propriétaires fonciers, élus, agriculteurs, mais aussi tous les habitants à poursuivre cette dynamique... En créant ou en participant à la vie d'une AFP, chacun peut prendre part à la construction d'un cadre de vie durable, où qualité de vie et lien social riment avec qualité environnementale, économie locale et contribue à la mise en valeur du patrimoine architectural de la Haute-Bruche.

En vous procurant et en diffusant ce document, vous aurez en main le mode d'emploi de " l'outil AFP ". Le reste relève d'une volonté partagée et du plaisir de la rencontre sur le terrain...

Extensions d'AFP

Trois enquêtes publiques en cours

> AFP « Du Col de Saâles »

Cette Association Foncière Pastorale a été créée en 1999, sur un secteur initial de 40 hectares, aux abords immédiats de la commune de Saâles, Cette extension, d'environ 25 ha, veut non seulement conforter l'activité agricole sur le ban communal de Saâles mais encore recréer des liens visuels entre Saâles et Bourg Bruche, en direction du Village Vacances et également vers le Sanatorium. Prés de fauche et prés de pâture ainsi reconstitués contribueront à l'enrichissement faunistique et floristique de l'entrée sud-ouest de notre vallée.

Secteurs concernés : Commune de Saâles, Lieux-dits : Le Trémoulot / Fraise Goutte / Sapin dessus / Clairie / Les Prés du Chêne / La Moussière / L'Herbagoutte / Meutruche.

> AFP « La Haute-Bruche »

Engagée dès 1993 par la commune de Bourg-Bruche, cette AFP a permis la reconquête paysagère d'environ 65 ha, très morcelés (plus de 400 parcelles). Cette extension d'environ 12 ha en grande partie enrésinés, permettra de conforter l'installation d'une jeune agricultrice sur la commune. Stratégique d'un point de vue paysager, tout en contribuant à l'amélioration du lien visuel entre Saâles et Bourg-Bruche, l'enjeu de ce projet est aussi dans le maintien d'un équilibre entre activités agricoles et préservation de la bio-diversité.

Secteur concerné : Commune de Bourg-Bruche, Lieu-dit : Le Dard.

> AFP « La Cloche d'Argent »

La Commune de Belmont compte cinq actifs agricoles qui contribuent pour une grande part à la gestion des espaces ouverts sur le ban communal, démarche facilitée par cette AFP, créée en 1997. Cette extension de 10 ha environ, va conforter l'activité agricole du secteur, tout en permettant à Belmont de préserver une ceinture pastorale de grande qualité faunistique et floristique.

Secteurs concernés : Commune de Belmont, Lieux-dits : Le Trou / Neuf Chemin / Rebland









Convention Siat-Braun / Communauté de Communes de la Haute-Bruche

10 hectares de prairies humides de fonds de vallée prochainement réhabilités

Le paysage, c'est bien l'affaire de tous !... Y compris celle des entreprises de La Vallée. Suite aux nécessités de son développement, La Société Siat-Braun a empiété sur des prairies classées "zone humide". D'un point de vue écologique et réglementaire, l'entreprise se doit de compenser ces surfaces. Pour ce faire, Siat Braun a signé une convention, cet été, avec la C.C.H.B., en vue de la réhabilitation de prairies de même type, en Haute-Bruche. La société Siat-Braun s'est engagée à financer, à hauteur de 35.000 €, ce programme qui prévoit la réhabilitation de 10 hectares de prairies sur une durée de 15 ans. La C.C.H.B., dans le cadre de la politique paysagère, assurera la coordination de ce programme et pourra en confier la réalisation à un tiers, Association Foncière Pastorale ou Commune.

Ils s'intéressent à nous !

La presse belge sur le sentier des Géants

La Haute-Bruche valorise son image... Et fait école.

La Haute-Bruche a mené de nombreuses actions et s'est fortement investie pour améliorer ses paysages, ses capacités d'accueil, promouvoir ses sites et les produits de son terroir. Non seulement cette démarche lui a permis de reconquérir son cadre de vie et de soigner son image mais, aujourd'hui, elle fait école. Journalistes, acteurs du tourisme et du développement viennent en Haute-Bruche pour y découvrir nos initiatives et partager des expériences. Mais pour rester la « préférence » il faut sans cesse cultiver « l'excellence », c'est pourquoi les professionnels du tourisme et du développement de la Vallée doivent continuer à investir et innover...

> *Eductour. La presse belge sur le Sentier des Géants.*

Dans le cadre d'un voyage de presse organisé par le Comité Régional du Tourisme d'Alsace, 6 journalistes de grands quotidiens ou magazines belges étaient conviés, du 15 au 17 juin dernier, à visiter quelques grands sites touristiques et culturels alsaciens, de Colmar à Strasbourg, en passant par Riquewihr, Kaysersberg, quelques grands musées... Et la Vallée de la Haute-Bruche.
Accueillis par Anne-Catherine Ostertag, Directrice de l'OT de la Haute-Vallée de la Bruche, ils furent conduits sur le sentier des Géants du Nideck, avant de déjeuner à la ferme de la Perheux. Une belle promotion pour notre Vallée auprès de nos amis belges qui restent une clientèle privilégiée.

> *Des élus bavarois en voyage d'étude en Haute-Bruche.*

Les voyages d'études entre élus et acteurs du développement de diverses nationalités sont de belles occasions de découvrir et faire découvrir, échanger des expériences entre territoires. Depuis 2002, 5 visites de ce type ont d'ailleurs été organisées en Alsace et, à l'occasion, sont passées par la Haute-Bruche. Pour cette fois, en septembre dernier, ce sont des élus et décideurs bavarois qui ont été reçus sur le secteur de Ranrupt et du Champ du Feu par les élus, techniciens et acteurs économiques. Les visiteurs se sont montrés intéressés par nos expériences, dans les domaines du tourisme, de l'action paysagère et du développement de station. Ils ont salué le chemin parcouru par La Vallée dans son développement et projettent d'organiser, en retour, une visite en Izer-Land.

Les élus bavarois accueillis chez Claude Pfister par Evelyne Hazemann, maire de Ranrupt









> *De Casamance à l'Office de Tourisme de la Haute-Vallée de la Bruche...*

Douada Drame, Conseiller Régional chargé de l'éducation, de la formation, de la culture et du tourisme de la Basse-Casamance, région du Sénégal, reçu en Alsace a également fait un détour par la Haute-Bruche.

> *par Paul Fabing,*
Directeur du Réseau des Offices de Tourisme alsaciens nous explique l'intérêt de ces échanges organisés par l'IRCOD Région Alsace.

"L'IRCOD a pour vocation de promouvoir une culture de coopération à travers la mobilisation des collectivités locales et des professionnels. M. Douada Drame souhaitait découvrir le fonctionnement d'un Office de Tourisme investi dans le Développement et dans l'Accueil. Nous avons choisi de lui présenter celui de la Vallée de la Bruche, outil de développement de la Vallée par excellence, avec des actions pérennes, comme les "Sentiers Plaisirs" ou le "Club Gastronomique" et dont l'ancrage social partagé a fait ses preuves. Au-delà de cette dimension, il s'est aussi intéressé à l'Office de Tourisme de la Haute-Vallée de la Bruche pour son espace, son fonctionnement, son mode d'accueil et son soutien auprès de l'ensemble des communes."

BRÈVE : Le Prince Hitachi, frère de l'empereur du Japon, un hôte de marque accueilli à la Cheneaudière





Ils innovent ...

> "Par Monts et Merveilles"

Une nouvelle structure culturelle et touristique est née sur le territoire de La Vallée. L'un de ses animateurs, Pierre Yves Fabre, qui habite à Neuviller-la-Roche, nous en expose ici l'esprit et les objectifs.

"Notre volonté est de restaurer la tradition orale dans La Vallée, de créer du lien entre les générations, de permettre aux habitants de revivre et de transmettre leur mémoire locale. La TV, les médias et les moyens de communication actuels, tendent à entraver cette transmission. A travers le conte, l'échange oral et visuel, nous proposons des animations qui, au contraire, la favorisent, en nous appuyant sur nos expériences antérieures dans le domaine du théâtre, de la communication pédagogique, de la mémoire collective et individuelle.
C'est l'aventure du spectacle itinérant ! Nos prochaines initiatives vont se mettre en place d'ici la fin de l'année, à l'usage principalement des professionnels du tourisme, des entreprises ou de leurs comités et d'autres groupes associatifs. Nous accueillerons aussi le grand public lors d'opérations plus ponctuelles. Nos activités s'articuleront autour de deux pôles majeurs : la ferme-auberge de la Perheux et Neuviller-la-Roche."



> Le Club Gastronomique rebondit... généreusement !

Le 20 juillet dernier, le Club Gastronomique de la Haute-Bruche organisait une "soirée tartines".



Une façon de faire découvrir nos savoir-faire et produits du terroir aux touristes de passage, mais aussi de financer « le dîner de générosité » que le Club a proposé, le 5 octobre dernier. Il s'est tenu au Centre de Formation des Apprentis à Eschau, au profit des enfants du service de cancérologie du CHU de Hautepierre.



Ils investissent ...

Trois de nos établissements d'hôtellerie-restauration investissent pour améliorer leur offre en capacité et qualité.

> *Neuhauser à la Broque. Nicole et Michel Neuhauser,* héritiers d'un établissement connu sous ce nom depuis plusieurs générations, entendent franchir une nouvelle étape, avec la rénovation de 10 chambres, la création de 6 chambres avec mezzanines et de deux chambres supplémentaires, la réfection et l'extension des espaces d'accueil.

> *La Cheneaudière à Colroy-la-Roche. Mireille François et son fils Nicolas Decker* qui ont repris l'établissement souhaitent le redynamiser en adaptant l'offre aux attentes locales, tout en préservant le statut de l'établissement. Les travaux réalisés récemment consistent en la rénovation de 25 chambres, la création d'une véranda - salle de séminaire, d'une extension de l'espace forme et de travaux liés aux économies d'énergie.

> *Le Velleda à Grandfontaine. Stéphanie et Thierry Grandgeorges* propriétaires de l'établissement « Le Velleda » depuis 2000 mettent tout en œuvre, pour lui redonner son lustre d'antan. Ils envisagent, pour répondre à la demande, la création de 13 chambres, d'un espace forme avec spa et sauna et la mise en valeur des abords.

Saison d'été

> Un bilan satisfaisant dans la conjoncture

Les statistiques de fréquentation de la Haute-Vallée pour cet été reflètent un bilan moins négatif qu'on pouvait le craindre. Les sites majeurs de la Vallée - Mémorial Alsace Moselle, Musée Oberlin, Confitures du Climont - Struthof et Centre Européen du Résistant déporté enregistrent des chiffres stables, voire même en hausse.
L'Office de Tourisme, malgré une légère baisse - qui peut notamment s'expliquer par une augmentation parallèle de 11,9% de la consultation du site internet - a enregistré une fréquentation régulière au cours de l'été. Le comportement touristique évolue, avec des séjours moins longs et modulables, tandis que le trafic d'information et de réservation sur internet s'intensifie. Pour les prestataires « réactivité et flexibilité » deviennent les maîtres-mots pour réussir.



Schirmeck se fait une fleur...

> *Entretien avec Daniel Genlot,*
Adjoint au maire

"C'est avec beaucoup de satisfaction que nous recueillons cette première fleur, aboutissement d'un travail de plus de 8 ans. Nous avions déjà obtenu plusieurs prix pour l'aménagement floral de la Place de la Mairie et de l'Avenue de la Gare. Une nouvelle étape est à présent franchie avec cette nouvelle distinction. Cela a été rendu possible grâce aussi au récent aménagement paysager du Parc du Bergopré et à la mise en place (pour essai) de terrasses qui rendent la Ville plus conviviale. De plus, l'installation du marché "Grand'Rue" est un franc succès. L'idée est de donner envie aux gens de vivre le Centre Ville et qu'ils se sentent vraiment accueillis."

Bravo à Schirmeck qui rejoint le palmarès des communes fleuries déjà distinguées de la Haute-Vallée de la Bruche (Wisches, Colroy-La-Roche, Ranrupt)



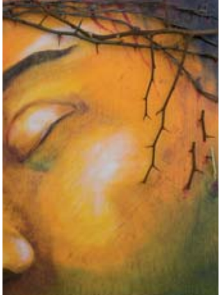
Zoom sur Blancherupt

L'essentiel... Et un peu plus !

On croyait tout savoir sur Blancherupt. C'était simple, le temps y était suspendu et il n'y avait pas grand chose à en dire, puisqu'il n'y avait "Rien... que l'essentiel" : du calme, des ruisseaux, des forêts, des demeures paisibles et, encore aujourd'hui, une trentaine d'habitants permanents... Et tranquilles. Sauf, à chaque élection, quand quelque journaliste en mal d'originalité vient scruter le scrutin de ce bout du monde : le plus petit village d'Alsace.
Alors, vraiment, il ne se passe rien à Blancherupt ? Ce n'est pas tout à fait l'avis du Maire, Albert Seiler, ni de la 2ème adjointe et artiste-peintre, Martine Missemer, qui vient d'y organiser, avec les habitants du village, la 1ère édition d'une biennale d'art contemporain.









La Vallée - A Blancherupt, le temps n'est donc pas suspendu ?...
Albert Seiler - *Notre village, qui a compté jusqu'à 200 habitants, a un passé tourné vers le Val de Villé et les Seigneurs de Bollwiller. Cependant, de notre point de vue, il doit surtout avoir un avenir - que nous efforçons de préparer au présent - celui de nos 33 habitants permanents. Nos résidents secondaires sont également très attachés au village et nombre d'entre eux ont choisi d'y voter. Notre préoccupation première est de préserver la qualité de notre cadre de vie. Ce que nous avons entrepris, notamment avec l'Association Foncière Pastorale de la Blanche Pierre, petite mais ambitieuse. Nos autres projets concernent la mise aux normes de la sécurité incendie avec renforcement du niveau d'eau, l'étude de l'assainissement collectif et, à plus long terme, l'enfouissement des lignes électriques. Nous tenons aussi beaucoup à permettre à nos habitants de se rencontrer et d'échanger, car nous n'avons pas d'école, de commerce, ni même un café. Alors, nous créons l'événement : chasse aux œufs de pâques pour les enfants, fête du 15 Août, bulletin trimestriel et aujourd'hui cette biennale d'art...*

La Vallée - Comment ce projet est-il né ?
Martine Missemer - *Si la qualité majeure de l'art est d'aller à l'essentiel, alors l'art a sa place à Blancherupt... C'est en tout cas ce que nous sommes efforcés de démontrer avec Jean-Sébastien Reuther qui partage le commissariat de cette biennale. Nous avons voulu qu'elle laisse une trace pérenne, en l'occurrence ce chemin de croix dont notre église était dépourvue. Que ce soit une oeuvre collective et qu'elle associe les habitants, d'où ces expositions des artistes dans le village, qu'elle souligne le lien constant entre peinture et musique, avec ce concert inaugural et cette création musicale donnés à l'église. A terme, nous souhaitons qu'elle contribue à enrichir l'identité du village et à renforcer son attractivité et celle de la Haute-Vallée de la Bruche. Cela peut paraître ambitieux. Et pourtant, ce n'est pas déplacé. Concilier nature et culture, Oberlin n'aurait-il pas approuvé ? En tout cas, je suis convaincue que c'est dans cet esprit que nos petits villages pourront se réinventer.*

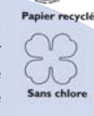
Inauguration de la Biennale

L'art en 15 stations et 3 dimensions

Il n'est pas si courant que 15 artistes différents contribuent à créer un chemin de croix, conciliant ainsi art sacré, art populaire et art contemporain. Avec "Chemin de voix", une création musicale d'Hubert Dennefeld, illustration sonore des oeuvres et les 15 expositions réparties dans divers lieux du village, la manifestation apparaissait des plus originales. C'est pourquoi, sans doute, tant de monde s'était pressé au concert inaugural à l'Eglise Saint-André en cette fin d'après-midi du 5 septembre.
Un succès encourageant pour les organisateurs soutenus par la Région, le Conseil Général et la Fabrique de l'église, le programme européen Leader, la Communauté de Communes de la Haute-Bruche et la commune de Blancherupt. L'édition 2011, qui coïncidera avec le 150ème anniversaire de l'église rénovée, se prépare déjà...

Les artistes de gauche à droite : B. Fleck, C. Lapointe, D. Stefan, D. Depoutot, R. Weber, S. Obrecht, S. Rauch. *Les autres œuvres sont à découvrir dans l'église de Blancherupt.*




Papier recyclé

Sans chlore



Directeur de publication : Pierre Grandadam - Rédacteur en chef : Pierre Grandadam - Comité de rédaction : René Petit, Jean-Bernard Pannekoecke, Eric Muziotti, Anne-Catherine Ostertag, Jean-Sébastien Laumond - Maquette et fabrication : Bernadette Bayle Communication, Dingsheim - Impression : GYSS - Obernai / ISSN 1293-3155 dépôt légal 4ème trimestre 1998 - Crédit photos : J.-L. Stadler C.G. 67 - A. Hubert - Photo haut de page 5 © Konstantin Sutyagin/fotolia.com - Clinique Saint-Luc GHSV - ADAPEI - Collège Haute-Bruche - ARIM Alsace - Région Alsace TER - Commune de Saint-Blaise-la-Roche - Ville de Schirmeck - Club Gastronomique - Communauté de Communes de la Haute-Bruche - Office de Tourisme de la Haute-Vallée de la Bruche - Commune de Blancherupt - 114, Grand'Rue 67130 Schirmeck - Tél. : 03 88 97 86 20 - Fax : 03 88 47 46 45 - E-mail : contact@hautebruche.com - Site internet : www.hautebruche.com